

58 - 905

12

PETIT MANUEL

DU

JEUNE MEDECIN CATHOLIQUE



I. SCIENCE REQUISE

1. Tout homme est obligé en justice d'avoir la science de son état.

2. Il doit étudier avec méthode et toujours, afin de ne pas oublier ce qu'il a appris et de se tenir au courant des découvertes. A mesure qu'il avance en âge, le médecin doit se tenir à la hauteur de la confiance que son âge inspire naturellement.

3. L'admission légale à la pratique suppose, mais ne confère point, la science absolument requise. Il faut réparer les négligences commises pendant ses études légales.

II. LE SALUT ÉTERNEL DES PATIENTS

4. Il ne faut pas attendre que le danger de mort soit imminent, pour avertir le patient de songer à mettre

6